

L'INACCOMPLI NEUTRE EN DIOULA D'ODIENNE  
CONSTRUCTION NOMINALE OU VERBALE ?

par Cassian BRACONNIER

En Dioula d'Odienné (désormais : D.O.) on rencontre une construction locative - d'un type courant en mandingue - formée d'un constituant nominal suivi du morphème /yè/ (ou /tè/ si l'énoncé est négatif) lui-même suivi d'un second constituant nominal marqué ou non d'une postposition.

Les énoncés de ce type sont donc conformes à la formule générale :

(1) CN<sub>1</sub> + /yè/ ou /tè/ + CN<sub>2</sub> (+ postposition)

où CN = Constituant Nominal.

On aura ainsi :

(2) /l̩ yè y|r|' r̩/

/PRO 2ème sg./ PRED/arbre/DEF/postp./

*tu es dans l'arbre.*

Il arrive qu'en position CN<sub>2</sub> on trouve un lexème verbo-nominal accompagné du morphème du défini, marqué par la postposition /r̩/. Dans ce cas, du point de vue sémantique la construction perd sa valeur strictement locative et est toujours interprétée comme un "progressif" (la glose française est du type : CN<sub>1</sub> est en train de...)

(3) /l̩ yè kùmà' r̩/

/PRO 2ème sg./PRED/parole/DEF/postp./

*tu es en train de parler*

La présence du défini oblige à considérer que le verbo-nominal /kùmà/ est employé ici comme nom (et forme avec le défini un constituant nominal /kùmà'/). Du point de vue syntaxique l'énoncé (3) est donc clairement un exemple de construction nominale du type (1).

Le Dioula d'Odienné contient en outre une construction où le défini n'apparaît pas, de type :

(4) CN<sub>1</sub> + /yè/ ou /tè/ + lexème verbo-nominal + /r̩/

On aura par exemple, toujours avec le verbo-nominal /kùmà/ :

(5) /l̩ yè kùmà r̩ (kõ-jùgù)/

*tu parles (beaucoup)*

Nous désignerons cette construction par le terme d'*inaccompli neutre* : du point de vue sémantique des énoncés de ce genre sont non-spécifiés

(neutre) pour l'opposition aspectuelle progressif vs habituel, ils peuvent faire référence aussi bien à un procès itératif (habituel) qu'à un procès unique en cours (progressif); du point de vue temporel ces énoncés peuvent référer à un procès présent ou passé par rapport au moment de l'énonciation ou à un futur immédiat. Dans un tel énoncé l'absence du morphème du défini (et de toute autre marque formelle caractérisant la catégorie des noms) fait que l'on n'est plus *obligé* de considérer kuma comme un nom, et, à vrai dire, dans des cas de ce genre la plupart des descripteurs du mandingue admettent que le verbo-nominal est à analyser comme verbe. S'il en est ainsi il faut alors considérer qu'en (5) le *verbe* kuma est accompagné du "prédicatif verbal" discontinu /yè...rà/ (alors qu'en (3) le nom kuma était accompagné du "prédicatif nominal" simple /yè/).

La seule absence du défini ne suffit cependant pas pour établir fermement cette analyse de (5) comme construction verbale : après tout il existe de toute façon en D.O. des constituants nominaux formés simplement d'un nom à l'indéfini (c'est-à-dire à la forme nue) et il serait *a priori* soutenable d'analyser (5) selon la formule (1), avec CN<sub>2</sub> = /kùmà/ et postposition = /rà/.

Dans cette dernière hypothèse on pourrait dire simplement que, dans la formule (1), lorsque CN<sub>2</sub> contient un lexème verbo-nominal (et si la postposition est /rà/) alors, si CN<sub>2</sub> est au défini la construction prend une valeur de progressif (cf. (3)) et si CN<sub>2</sub> est à l'indéfini la construction prend une valeur d'inaccompli neutre (cf. (5)). La construction inaccomplie neutre serait donc le corrélat à l'indéfini de la construction progressive, dont le statut nominal est hors de doute.

Une telle analyse de l'exemple (5) serait tout à fait dans la ligne des conceptions d'un chercheur comme Kastenholz pour qui, si l'on en croit le bref résumé de ses travaux dû à Bernd Heine (1980), les unités habituellement analysées comme verbe dans les énoncés mandingues "se comportent", en fait, "comme des noms" et doivent toujours être analysées comme tels.

Cette position ne nous paraît pas soutenable : il n'est pas exact que les unités analysées couramment comme verbes en mandingue se comportent toujours, du point de vue syntaxique comme les unités que chacun s'accorde à analyser comme des noms. Notons par exemple qu'en D.O. (comme ailleurs en mandingue) il existe des morphèmes aspecto-temporels rigoureusement incompatibles avec autre chose que les unités considérées traditionnellement comme verbe (et que Kastenholz voudrait aligner sur les noms) : c'est le

cas de /mà/ (accompli négatif), /ká/~/kâ/ ("accompli séquentiel") ou /-rà/ (accompli). Ces morphèmes constituent donc des contextes qui fournissent une base distributionnelle solide à l'existence d'une distinction nom-verbe; seuls des verbes peuvent être insérés dans des contextes comme CN + /mà/ + — #, CN + /ká/ + — # ou CN + — + /rà/. Ainsi le verbo-nominal kuma sera-t-il à analyser comme verbe dans les énoncés :

- (6) /á mà kùmà/ *il n'a pas parlé*
- (7) / nì á kâ kùmà.../ *s'il parle*
- (8) / á kùmà-rà/ *il a parlé*

Mais il est à noter que même si l'on rejette cette forme extrême d'alignement systématique des verbes sur les noms prônée par Kastenholz selon Heine, il n'en reste pas moins que les verbo-nominaux peuvent avoir et des emplois nominaux et des emplois verbaux et s'il est vrai que kuma est verbe en (6), (7), (8) il est incontestablement nom en (3) et la question de l'analyse correcte de (5) reste donc posée.

Il existe toutefois en D.O. un argument d'ordre tonal qui permet de placer (5) aux côtés de (6), (7), (8), dans le groupe des constructions verbales et non dans celui des constructions nominales illustrées par (2) et (3).

Avant de présenter l'argument lui-même il nous faut donner quelques informations à propos des schèmes tonals sous-jacents qui sont associés aux noms d'une part et aux verbes de l'autre.

En D.O. un monème employé comme verbe dans un énoncé ne peut avoir que deux types de schème tonal sous-jacent :

- soit un schème entièrement bas. Exemples : /bò/ *sortir*  
/kùmà/ *parler*  
/nàgàm/ *mélanger*
- soit un schème double avec deux allomorphes l'un entièrement haut l'autre haut-bas. Exemples : /ná/~/nâ/ *venir*  
/bór/ / ~/bór/ *courir*  
/kásáb/ / ~/kásáb/ *compter*

Le choix de l'allomorphe approprié est déterminé par le contexte selon un conditionnement assez complexe, en partie tonal et en partie syntaxique, que nous n'exposerons pas ici (voir là-dessus BRACONNIER (1982) et (1983)). Pour les verbes tout autre schème tonal sous-jacent est exclu.<sup>1</sup>

L'inventaire des schèmes tonals possibles pour les noms est différent (et, dans l'ensemble, plus diversifié).

Une première différence à noter est l'absence totale de noms trisyllabiques susceptibles d'être associés à un schème tonal sous-jacent *entièrement haut*

<sup>1</sup> Réserve faite d'une petite classe de verbes idéophoniques /.../ ou /.../ qui présentent par ailleurs des caractéristiques segmentales et sémantiques très spécifiques (cf. /tábátàbà/ "marcher en zig-zag en glissant").

(alors que cette possibilité existe, dans certains contextes, pour les verbes trisyllabiques à schème allomorphique : cf. kasabl ci-dessus).

Une deuxième différence qui n'est pas sans lien avec la première réside en l'existence de noms possédant un unique schème sous-jacent haut-bas (qui peut être de type /CVCVCV/ ou /CVCVCV/ selon les lexèmes) ne présentant aucun allomorphe entièrement haut (alors que tout verbe haut-bas au niveau sous-jacent possède aussi un allomorphe entièrement haut susceptible d'être inséré également, dès le niveau sous-jacent, dans certains contextes déterminés). Exemples : /mélékè/ ange

/gbónbèrè/ rouquin

Il se trouve qu'en D.O. la plupart ou peut-être même la totalité des unités qui fonctionnent comme verbe en énoncé sont à considérer du point de vue du lexique comme des verbo-nominaux, ces unités étant susceptibles de fonctionner aussi comme nom dans d'autres contextes.

En règle générale un lexème verbo-nominal a le(s) même(s) schème(s) sous-jacent(s), qu'il fonctionne comme verbe ou comme nom (cf. par exemple (3) ou /kùmà/ est nom et (6), (7), (8) où ce même lexème fonctionne comme verbe). Mais il ne peut en être ainsi pour les unités lexicales qui correspondent à des verbes trisyllabiques à schème allomorphique /H-H-H/ ~ /H-H-B/, puisque, nous l'avons dit, le schème /H-H-H/ est toujours exclu pour les noms. Que se passe-t-il alors lorsqu'une telle unité fonctionne comme nom?

La réponse est simple : tout nom qui correspond à un verbe de schème /H-H-H/ ~ /H-H-B/ possède un unique schème haut-bas, qui peut être, selon les lexèmes, /H-H-B/ ou /H-B-B/.

C'est ainsi que pour le verbo-nominal trisyllabique sunogo sommeil, dormir on aura le schème sous-jacent entièrement haut réservé aux verbes dans l'énoncé verbal suivant :

(9) / á mà súnógó/ il n'a pas dormi

et le schème /H-B-B/, totalement exclu pour les verbes, dans :

(10) /súnógó' màN rí/ le sommeil n'est pas bon  
/sommeil/DEF/PRED NEG/bon/

où sunogo fonctionne bien évidemment comme nom.

On trouvera encore le schème nominal dans la construction "progressive" qui confirme bien par là s'il en était besoin son statut de construction nominale :

(11) /l yè súnógó' rà/ tu es en train de dormir  
/PRO 2ème sg./PRED/sommeil/DEF/postp./  
tu es en train de dormir

Le point crucial pour le problème posé ici est que dans la construction à valeur d'inaccompli neutre c'est le schème entièrement haut - radicalement exclu pour les noms - qui est associé à sunogo :

(12) /l yè súnógó' rà (kǒjǔgù)/  
/PRO 2ème sg./PRED/dormir/PRED(/beaucoup)/  
tu dors (beaucoup)

Force est donc d'admettre que le verbo-nominal sunogo fonctionne ici comme verbe et que la construction inaccomplie neutre est bien une construction verbale. Notons d'ailleurs qu'il n'existe aucun équivalent à l'indéfini de la construction nominale progressive, ainsi, correspondant à (11), une forme :

(13)\* /l yè súnógó' rà/

est exclue, en quelque sens que ce soit.

On trouverait des faits entièrement parallèles avec des verbo-nominaux trisyllabiques de schème verbal également /H-H-H/ ~ /H-H-B/ mais dont le schème nominal serait /H-H-B/ (et non H-B-B comme c'était le cas pour sunogo). Ainsi avec kǒrǒNdó ronfler on a :

Constructions nominales :

(14) /kǒrǒNdó' màN rí/ le ronflement n'est pas bon

(15) /l yè kǒrǒNdó' rà/ tu es en train de ronfler

Constructions verbales :

(16) /á mà kǒrǒNdó/ il n'a pas ronflé

(17) /l yè kǒrǒNdó' rà (kǒjǔgù)/ tu ronfles (beaucoup)

La construction inaccomplie neutre (17) manifeste là aussi le schème tonal entièrement haut réservé aux verbes pour les trisyllabes, et là encore une construction nominale à l'indéfini n'est pas attestée, l'on n'a pas (correspondant à (15)) :

(18) \*/l yè kǒrǒNdó' rà/

Nous avons jusqu'ici examiné seulement des énoncés à l'inaccompli neutre intransitif. Dans la construction transitive on rencontrerait encore les mêmes faits. Ainsi l'énoncé :

(19) /l yè márò' búruká' rà/  
/PRO 2ème sg./PRED/riz/DEF/labourer/PRED/  
tu laboures le (champ de) riz

ne pourrait être interprété comme cas particulier du schème (1) qu'en considérant l'expression /márò' búruká/ comme un "syntagme complétif" formé d'un nom "déterminé" à l'indéfini (búruká) et d'un nom "déterminant" au défini (márò') mais une telle analyse est incompatible avec le schème tonal porté par buruka, schème qui est de façon tout à fait générale,

incompatible avec les unités fonctionnant comme nom. On a donc ici un verbe burukà muni d'un complément au défini : /márò'/'.

Les faits de tonalité permettent donc d'établir solidement le statut verbal de la construction à valeur d'inaccompli neutre.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BRACONNIER (C.), *Le système tonal du dioula d'Odienné*, ILA-ACCT, Université d'Abidjan, Tome 1 (1982) et Tome 2 (1983)
- HEINE (B.), 1980, Language Typology and Linguistic Reconstruction : The Niger-Congo Case, in *Journal of African Languages and Linguistics*, Vol. 2, n° 2
- KASTENHOLZ (R.J.), 1979, *Die morpho-syntaktische Struktur des Verkehrssprachen Dyula aus prosodologischer Sicht*, M.A. thesis, Cologne.